M. LAURENT-VIBERT

Nous rappelons à nos lecteurs l'avis que nous publiions en mai dernier de la mort accidentelle de M. Laurent-Vibert.

Nous complétons cette courte information par une notice biographique qui nous a été communiquée par ses proches.

M. Laurent-Vibert, né à St-Genisd'Aoste, le 14 mars 1884, avait fait ses études à l'Ecole Ozanam et au Lycée Ampère de Lyon. Il se présenta et fut reçu, dès la première année, à l'Ecole Normale Supérieure et passa brillamment son agrégation d'histoire.

Nommé à l'Ecole Française de Rome. il séjourna deux années en Italie, puis fut nommé professeur d'histoire au Lycée de Lons-le-Saulnier.

Son père adoptif, M. F. Vibert, propriétaire à Lyon de la Maison F. Vibert (pétrole Hahn), étant devenu très souffrant, M. Laurent-Vibert, demanda alors un congé et quitta l'enseignement pour s'adonner aux affaires. Son père étant mort en 1912, il prit la direction de la maison de commerce qui ne devait que prospérer sous son intelligente direction.

Le 2 Août 1914, il partait comme sous-lieutenant et dès le début de la Grande Guerre, il prit part à plusieurs engagements, notamment dans la Somme et en Champagne; il fut décoré de la Croix de Guerre avec plusieurs citations.

Au début de 1916, il partait en Orient et il fut chargé, à Salonique, de fonctions importantes auprès de la Commission Internationale de Ravitaillement. On lui doit la création du Bureau Commercial, et sous son impulsion les échanges commerciaux entre la France et la Grèce, qui étaient alors presques nuls, devinrent très importants. C'est à lui que fut confiée également la création de plusieurs journaux et revues de propagande française.

Après un séjour ininterrompu de 18 mois, M. Laurent-Vibert revint en France, mais le Sous-Secrétaire de la Marine Marchande désira le conserver auprès de lui et c'est comme Attaché à ce Sous-Secrétariat, que M. Laurent-Vibert devait prendre part aux Conférences d'Armistice, notamment à Spa.

Pour l'élaboration du Traité de Paix, il fit partie de la Commission Economique et lorsqu'il considéra sa mission comme terminée, il reçut la Croix de la Légion d'Honneur pour les services éminents qu'il avait rendus.



§ M. Laurent-Vibert, avec une activité sans pareille, devait faire face, à la fois à la direction d'une Maison toujours plus importante et à ses goûts littéraires.

Il organisa le Syndicat de la Parfumerie de Lyon et de la Région Lyonnaise, dont il fut le Président. Il fut nommé Conseiller du Commerce Extérieur et à ce titre, il fit au Congrès qui se tint à Lyon en 1924, un rapport très remarqué sur la mise en valeur de nos Colonies. Entre temps, il publiait de petites études, fruits de son expérience réfléchie, sur le Sophisme de la Compétence et le Sophisme Parlementaire.

En 1923, il faisait paraître, dans une collection de Voyages, publiée sous sa direction par la Maison G. Cres, un volume Routiers, pèlerins et corsaires aux échelles du Levant, et, en 1924, il résumait ses notes de deux voyages en Orient dans : Ce que j'ai vu en Orient, ouvrage qui devait attirer sur lui l'attention des milieux diplomatiques.

Aimant les grands voyages, M. Laurent-Vibert s'était rendu successivement en Suède, Norvège, au Danemark, en Angleterre, au Maroc, et au mois de Mars 1925, aux Etats-Unis.

Son goût pour les choses de l'art s'était affirmé dans la restauration d'un château Renaissance en Provence à Lourmarin. Avec un sens artistique profond et sûr, il avait reconstruit et meublé cette magnifique demeure qui devait abriter une bibliothèque unique en ce qui concerne les Ouvrages des Voyageurs en Orient aux différentes époques.

Il revenait précisément de Provence, le 19 avril 1925, lorsque aux environs de Lyon, par suite de l'éclatement d'un pneumatique, il était projeté hors de sa voiture automobile.

Conduit à Lyon dans une clinique le premier examen médical était toutà-fait rassurant, lorsque des complications provenant de lésions internes, insoupçonnées, devaient l'emmener en quelques heures.

Cette fin prématurée d'un homme doué d'une intelligence incomparable et d'un cœur, dont tous ceux qui l'ont approché, et surtout les humbles, ont connu la générosité infinie, devait jeter la consternation autour de lui.

Sa disparition sera une perte sensible, non, seulement pour ses parents et ses amis, mais l'on peut ajouter, pour la France, car, grâce à sa formation d'historien, il pouvait, dans les années à venir, rendre à son pays qu'il aimait passionnément, les plus grands services dans le domaine de la politique extérieure.

Ajoutons que prévoyant comme un vrai philosophe et un grand voyageur M. Laurent-Vibert avait depuis long-temps pris toutes ses dispositions pour que son affaire puisse être, sans difficulté, transformée à sa mort en

Société anonyme avec le concours de ses dévoués collaborateurs.

Il a eu le temps de terminer la reconstruction du château de Lourmarin et de donner une forme définitive à la fondation qu'il avait projetée en faveur d'un jeune savant ou d'un jeune poète.

Chaque année, un jeune auteur pourra passer ainsi 6 mois au château de Lourmarin et y terminer sa première œuvre. Les dernières dispositions de M. Laurent-Vibert sont dignes de sa vie et aucun commentaire ne doit affaiblir l'impression de grandeur d'âme qu'elles évoquent.

P. M.

Nécrologie. M. Emile UTARD

C'est avec un profond regret que la colonie française a appris la mort de M. Emile Utard, une personnalité bien connue de la colonie francoaméricaine.

Né à Strasbourg en 1862, M. Utard avait émigré aux États-Unis pour échapper à la domination allemande et il n'avait jamais cessé d'y servir avec le plus entier dévouement les intérêts de la France.

Au lendemain de l'armistice, M. Utard fonda le Franco-American Board of Commerce and Industry, Chambre de commerce active et puissante qui travaille à accroître et à améliorer les relations franco-américaines, et dont il est resté le président jusqu'à sa

mort. En récompense des services rendus, le Gouvernement français conféra en 1921, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à M. Utard.

Son dévouement aux orphelins de la colonie franco-américaine est bien connu également. Il devint trésorier de l'Orphelinat français de Tarrytown en 1922 et travailla assidûment à améliorer la situation financière de cet établissement.

C'est en sa qualité de directeur général de la succursale américaine de la Maison Ed. Pinaud que M. Utard s'est fait connaître dans le monde des affaires. Il commença à travailler pour cette firme en 1890 et, grâce à son infatigable activité, il en fit une des premières maisons françaises de parfumerie aux Etats-Unis.

M. Utard comptait également parmi les directeurs de l'Alliance Française de New-York, de l'Association Générale des Alsaciens-Lorrains d'Amérique, du National Council of American Importers and Traders. Il faisait en outre partie de nombreuses associations et groupements économiques. Parmi ces derniers, nous citerons la Chambre de Commerce de New-York, la Chambre de Commerce des Etats-Unis, la Chambre de Commerce Internationale. Il était membre de la Ligue Franco-Américaine Maritime et Coloniale, du Touring Club of France, de l'Union League Club et des Fencers Club. Il était surtout connu dans la société comme peintre de mérite et philanthrope.

A la famille de cet excellent Français, de cet homme aimable, serviable et courtois, qui faisait honneur à la colonie franco-américaine, la P. M. exprime ses sentiments de condoléance émus.

L'HYDROGÉNATION CATALYTIQUE DANS LE VIDE

Sous ce titre, M. René Escourou, Ingénieur chimiste, Docteur de l'Université, Lauréat de la société chimique de France, a présenté dernièrement une thèse du plus haut intérêt à la Faculté des Sciences de Lyon, pour l'obtention du grade de docteur essciences physiques.

Cette thèse lui a valu les plus vives félicitations. La question de la catalyse est en effet pour l'industrie chimique une des questions les plus importantes et les phénomènes encore mystérieux qui accompagnent la fixation de l'hydrogène sur certains corps en présence de catalyseurs judicieusement choisis exercera pendant encore longtemps l'ardeur des chercheurs.

Les réactions dans le vide, sont tout à fait différentes de celles que l'on obtient par les méthodes ordinaires, et le travail de M. Escourou concernant les hydrogénations sélectives est particulièrement attachant. Il transforme, par exemple, le citral en citronellal inactif avec un rendement excellent et le géraniol en citronnellol. Ce dernier corps a un point d'ébullition un peu plus bas que le citronellol naturel (107°, 108° sous 12 millimètres), une densité de 0,8513 et un indice de réfraction de 1,45147, ces derniers chiffres étant également plus faibles que ceux généralement admis pour le citronellol normal.

M. Escourou a étudié également l'hydrogénation sélective du limonène : la suppression de la double liaison terminale 8 donne du carvomenthène qui a sensiblement le même pouvoir rotatoire que le produit primitif, mais qui ne fixe plus que 2 atomes de brome au lieu de 4. Si au contraire, on réduit la double liaison 1, on détruit la dissymétrie de la molécule. Le pouvoir rotatoire disparaît et une simple mesure de la rotation optique permet le dosage du corps ainsi formé. Mais ceci n'est

vrai que pour l'hydrogénation dans le vide, car, à la pression ordinaire, sous l'influence de la chaleur, le produit subit une racémisation partielle.

La partie de la thèse qui concerne l'hydrogénation des méthylhepténols retiendra aussi l'attention des chimistes de parfumerie, ainsi que le très important travail terminal sur les oxydations par l'ozone et l'étude des constitutions par l'Ozone.

Nous ne pouvons que féliciter M. Escourou de son important travail : sous la direction du Maître qu'est M. le Professeur Grignard, le distingué directeur de l'Ecole de Chimie de Lyon, ce travail original ne pouvait être fait que de la façon la plus parfaite et la plus consciencieuse.

L'industrie de la Parfumerie qui doit tant à M. Grignard sera heureuse d'enregistrer une fois de plus les progrès que fait la parfumerie, sous sa géniale impulsion,